



COMMUNE DE
LA FERTÉ-IMBAULT

Prix du Muguet

Plan de circulation de la course cycliste

Jeudi 1er mai 2025

Course réservée aux catégories Open 2-3 - Access (féminin-masculin), 20 tours pour un total de 83 Kms
Départ à 14h30, rue de la Gare

TRAJET

Départ : 1 **rue de la Gare.**

Parcours : 2 **rue des Quinze Septées**, 3 **rue du 11 Novembre**, 4 **rue Nationale**, 5 **rue de Preuillard**, 6 **rue du Château d'eau**, 7 **rue Nationale**, 8 **rue du Marais**, 9 **rue des Pellois**, 10 **rue de Balletant**, 11 **rue du Gué.**

Arrivée : 12 **rue de la Gare** (voir plan ci-contre à droite)

Circulation : Elle ne sera pas interdite. Si toutefois, vous étiez amené à quitter ou à rejoindre votre domicile en voiture pendant le déroulement de la course, il vous faudra circuler obligatoirement dans le sens de la course (Arrêté municipal n° 10/2025 du 4 avril 2025)

Des signaleurs seront prévus à chaque carrefour traversé par l'itinéraire afin de réguler la circulation et d'orienter les véhicules dans le bon sens. (Arrêté municipal n°11/2025 du 3 avril 2025) Pour éviter tous risques d'accidents, il sera interdit de stationner sur le parcours de la course (Arrêté municipal n° 10/2025 du 4 avril 2025)



La rue du Gué sera interdite à la circulation et au stationnement de 12h00 à 18h00 (Arrêté municipal n°12/2025 du 3 avril 2025). Nous invitons donc les riverains à stationner leur(s) véhicule(s) hors de cette zone avant 12h00.

Aires de stationnement : **Parking de la Maison des Associations, Centre-Bourg, Place de l'Église, Chemin Vert et terrain de la Grenouillère, Parking de la Salle des Fêtes Madeleine Sologne**

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous comptons sur votre compréhension et votre civisme



Pour ajouter une note festive, n'hésitez pas à décorer vos jardins et maisons !

